

PRESENTS : CHRISTINE JAVERI, René NOEL, GISELE DECOCQ, AGNES NEVOU, JEAN- MICHEL CAILLIER, CELINE LIMOSIN, JEAN-JACQUES SIMON, Olivier CHESNEL, MICHELINE BENOIT

ABSENTS Carmen LEMONNIER , Rudyard RACCO  
Jean-Denis LIMOSIN (excusé) - LUDOVIC MICHON pouvoir A MICHELINE BENOIT  
CHRISTIAN DUGUÉ Pouvoir à Francis CHESNÉ

**Secrétaire de séance Christine BENOIT**

**Approbation du CR du 21 juin** : rectification par Mme JAVERI

Dans la phrase « *un débat s'ouvre sur le projet présenté par le Maire quelques conseillers signalent que peut être d'autres travaux plus prioritaires.....* le mot **peut être** est supprimé.

**Adopté à l'unanimité**

### **Questions d'actualité et informations**

**a) Festivités des 13 et 14 juillet 2011.** Tout s'est bien passé malgré le temps ; moule frites savoureuses, retraite aux flambeaux déroulée dans la bonne humeur et un magnifique feu d'artifice. Le Maire regrette que 6 conseillers seulement aient assisté au dépôt de gerbe.

**b) Sécheresse –seuil d'alerte :** l'arrêté n° 2011/DDT :SEPR /302 impliquant la Commune, donne les directives concernant les restrictions de l'usage de l'eau, il sera affiché et pour de plus amples explications vous pouvez consulter :  
<http://www.seine-et-marne.equipement.gouv.fr/secheresse-r97.html>.

**c) travaux GRT GAZ :** Des travaux pour vérification des conduites seront réalisés à partir du 22.082011. La dépose de 2 citernes assurera le maintien d'énergie pour les habitants.

**d) construction d'un poste de Transformation, Chemin de Reims :** Suite à la Sté Orange pour le raccordement d'une Antenne, le SMERSEM doit installer un poste de transformation afin d'alimenter le site en énergie électrique basse tension. Le réseau HTA souterrain du départ de Vendrest issu du poste Source de Lizy passe en aérien en bordure du VC n° 12. Un câble moyenne tension souterrain sera tiré depuis ce support jusqu'au futur poste de transformation. Un départ basse tension servira à alimenter le site ORANGE. La construction de dimension restreinte sera implantée sur parcelle 28, et sur la même parcelle que l'antenne existante qui s'intégrera à l'environnement.

**e) tri des déchets :** Quelques habitants ne respectent pas le tri pour les bacs bleu. Des plaquettes d'information ont été demandées à la Communauté de Communes.

**f) Salle des Fêtes :** Le Maire sollicite l'aide d'un Conseiller pour épauler mme VERT lors de l'Etat des lieux de sortie. Après débat J-M CAILLIER se propose pour cette aide.

### **DELIBERATIONS**

#### **1) Schéma départemental de coopération intercommunale :**

La loi du 16.12.2010 prescrit l'élaboration de ce schéma. Le Maire précise que pour le Pays de l'Ourcq , ce schéma envisage d'une part une fusion Communautés de Communes des Mont en Goële/Communauté de Communes Pays de l'Ourcq et d'autre part la fusion des Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique au sein du pays de l'Ourcq.

Il s'agit de réduire le nombre de syndicats intercommunaux en faisant reprendre les compétences par les E.P.C.I. (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

M Fouchault a pris contact avec le Président de la Communauté de Communes des Monts de la Goële car il n'a aucune information concernant cet EPCI, il est juste informé qu'ils ne sont pas favorable à cette fusion , leur EPCI compte plus de 5000 habitants soit le seuil minimum imposé par la loi.

A l'issu du débat le Maire confirme le peu d'information à disposition et précise que la Communauté de communes existe depuis plus de 40 ans et q'une telle structure se construit progressivement (vote défavorable de l'ACCPO). Le Maire propose d'émettre un avis défavorable

**Le Conseil émet un avis défavorable du fait** : Défaut d'information et notamment de l'absence de l'avis des 4 communes de la Communauté de Communes des Monts de la Goël concernées au 1er chef, s'agissant de la fusion Monts en Goële/ Pays de l'Ourcq

D'autre part de la complication et de la conséquence scolaire par la Communauté de Communes s'agissant de la fusion des Syndicats Intercommunaux de Regroupement Pédagogique au sein de la Communauté de Communes.

**Adopté à l'unanimité**

### **Questions diverses :**

**Le Maire** informe qu'avec l'aide des 2 cantonniers, il a rebouché les trous avec du goudron à froid, à Rademont et Châton. L'entreprise TPLV a commencé à reboucher les trous de la Presles et sur la route de Marnoue. Il signale des dépôts d'ordures sauvages à la Presles et au Pont du TGV qu'il a ramassés avec l'aide de M BENOIT.

**Céline LIMOSIN** : signale que dans les bois communaux, des troncs d'arbre coupés sont entreposés trop près de la route.

**Olivier CHESNEL** : demande quand seront bouché les trous concernant les travaux entrepris par GRT gaz, rue de la Julienne ?

**G DECOCQ** : signale que le cimetière aurait besoin d'être dés herbé ; le Maire répond que la présence d'un seul cantonnier ne permet pas de tout faire et qu'il a lui-même aidé au desherbage de l'allée pour l'enterrement qui devait avoir lieu.

**C JAVERI** : retrace la journée de la fuite de gaz, survenue le 8 juillet. Elle explique et relate les nombreuses lacunes pour la mise en sécurité des habitants lors d'une alerte et sollicite une réunion pour roder l'application du Plan communal de sauvegarde.